



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 14 janvier 2022

Compte-tenu des mesures sanitaires, l'assemblée générale se déroule en visio-conférence.

Le Président ouvre la séance à 19h30 en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous. Il remercie l'ensemble des personnes présentes, particulièrement M. Régis Tourne, Adjoint au Maire chargé des Sports.

34 des 82 membres actifs 2021 sont présents ou représentés.

L'AD

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Validation du compte rendu de l'assemblée générale du 15 janvier 2021
- Rapport moral et sportif,
- Changement de nom de l'association,
- Rapport financier,
- Questions diverses.

Rapport moral et sportif de l'exercice 2021

Le Président présente le rapport moral de l'exercice 2021 en insistant sur le fait que l'année a été singulièrement perturbée par la Covid19 et par les mesures sanitaires et administratives qui nous ont été imposées.

Le club a fait de son mieux pour maintenir l'intégralité des événements qu'il avait la responsabilité d'organiser tout en ne faisant aucun compromis sur la sécurité sanitaire des membres. La coupe des amis a dû être reportée et organisée à Ormesson alors qu'elle était prévue à Montgriffon.

1. Effectifs, compétitions rencontres sportives et loisir

Le Président constate que la baisse d'effectifs constatée en 2020 a été stabilisée en 2021 (82 en 2021, 84 en 2020, 95 en 2019 et 92 en 2018) ce qui laisse bon espoir de retrouver une croissance positive, d'autant que la comparaison du nombre de licenciés de date à date entre 2021 et 2022 a été très favorable pour le club depuis début janvier (en moyenne, +8%) .

La même tendance est observée pour la participation aux compétitions organisées par le club. Pour la coupe des amis et les 5 compétitions Open Airshot Vincennes, la participation moyenne est passée de 22 à 21 par événement. La peur de se contaminer explique encore une fois les faibles participations, ainsi que l'interdiction faite à ceux de nos membres ne disposant pas du passe requis de participer aux événements de la seconde partie de l'année.



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

Le Président se réjouit du bon comportement du club dans les différents championnats auquel il a participé en 2021.

Airshot Vincennes s'est bien comporté dans le Challenge d'Ile de France des associations sans terrain où il évolue en première division en terminant à la 5^e place et en assurant le maintien en première division. Stanislas Legendre et le Président ont pris leurs marques en tant que capitaines. Le président rappelle qu'il ne s'agit, en ce qui le concerne, que d'un intérim et fait un appel à candidatures pour la saison à venir en rappelant qu'un certain nombre de procédures électroniques ont été mises en place, notamment pour les inscriptions et le suivi des paiements, et qu'il est indispensable que le futur capitaine s'y forme et les applique.

Le championnat départemental du Val de Marne qui devait se dérouler à Marolles a été annulé pour cause d'intempéries et n'a pas été reprogrammé.

Le championnat départemental des associations municipales, s'est disputé en novembre 2021 sous la forme d'une rencontre inter-municipalités à Ormesson. Le club a fini à une honorable 4^e place.

Le critérium du club (match play avec coups rendus) a été remporté par D. Préli qui bat L. Turlonnias en finale.

Le championnat du club (match play sans coups rendus) a été remporté par E. Dimnet qui bat J. Hillion en finale.

2. Tarifs, cotisations, sponsors et calendrier

Le tarif de l'ensemble cotisation + licence reste inchangé malgré une nouvelle hausse de la licence qui passe à 57 Euros. La hausse de la licence sera cette année encore compensée par la baisse de la cotisation. Le Président réaffirme son soucis de maintenir aussi longtemps que possible cet effort.

Depuis les adhésions 2022, les adhérents peuvent également souscrire à la carte Golfy à un tarif environ 60% inférieur à celui du tarif public. Les demandes sont disponibles uniquement avec l'adhésion au club.

Les participations des joueurs pour les épreuves par équipe baissent et seront à 35 € en Challenge Ile de France. C'est la conséquence de la réception de plusieurs demandes en ce sens que le club finance en augmentant à 50 € le complément d'adhésion pour les membres désirant bénéficier du golf pass.

Pour les compétitions individuelles Open Airshot Vincennes et la coupe des amis, le tarif moyen est de 50 euros pour les membres et passe à 110 € pour les non membres (sauf pour la coupe des amis où les deux sont au même tarif).

Le Président remercie les sponsors du club qui ont été fidèles pendant cette année difficile. La mairie de Vincennes a attribué au club une subvention de fonctionnement de 500 Euros. Nos sponsors Finimmo et GHF Voyages nous ont soutenus moralement en 2021 et TLBGolf nous a offert des lots en complément des achats que nous avons effectués chez lui.



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

Les formulaires d'inscription aux événements sont en cours de publication sur le site.

3. Actions sur la commune de Vincennes

Airshot Vincennes a participé à la journée des associations et à la journée des sports lors de laquelle la structure gonflable de l'ancienne Ligue a été déployée.

Le président revient sur l'activité fitness golf gymnase Georges Serre le lundi soir de 20h30 à 22h30 hors vacances scolaires. Cette activité est toujours perturbée par les restrictions administratives liées au Covid. Les objectifs d'aménagement (armoire, tapis de practice, divers matériels de fitness) ont été atteints et permettent l'activité fitness golf tel qu'envisagé il y a deux ans.

Le dîner annuel du club en salle Tépaz, mis en place en 2019 pour fêter les 20 ans du club, a été pérennisé et l'édition 2021 a été un franc succès. Le président en profite pour remercier chaleureusement la municipalité pour l'accès au gymnase, à la salle Tépaz du parc des sports, aux salles de réunion de la maison des associations et aux manifestations organisées par la municipalité comme la journée des associations.

Le week-end 2021 à Belle Dune et Nampont a permis de reprendre la tradition des week-ends. Le nombre de participants a été faible en partie parce que la configuration choisie était qualitative mais coûteuse bien qu'un budget de 1000 € y avait été consacré. Pour 2022, le week-end aura ainsi lieu au domaine du château de Vaugouard en renouant avec la tradition du week-end mono-site permettant d'avoir des tarifs plus bas ; la date et les tarifs seront précisés fin janvier.

La gamme de textiles, renouvelée en 2020, fera l'objet d'une campagne de vente en ligne en février ; la commande sera passée fin février à notre fournisseur afin de disposer des produits pour la coupe des amis fin mars.

A parti de la saison 2022, le polo bicolore (modèle unisexe) devient le polo équipe qui sera indispensable pour représenter le club dans les compétitions par équipe. Le président incite tous ceux qui ne l'ont pas encore de le commander lors de la campagne de février.

Mouvements au sein du comité directeur et du bureau.

Isabelle Tissandier quitte le comité directeur et le rôle de trésorier après de nombreuses années au service de l'association, comme trésorière et comme présidente. L'ensemble des membres présent la remercie pour toutes ces années de service.

Chloé Balut rejoint le comité directeur.

Vote

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Changement de nom de l'association

Depuis 5 ans, Airshot est officiellement devenue l'AS Municipale de Vincennes et toutes les démarches administratives auprès de la Mairie, la Sous-Préfecture, la Ligue et la Fédération ont été réalisées avec succès. Le club se fait depuis appeler Airshot Vincennes dans toutes les manifestations auxquelles il participe. Toutefois, la Fédération et la Ligue refusent de nous appeler ainsi tant que la Sous-Préfecture n'a pas accepté ce changement de nom pour l'Association. Or la demande faite en ce sens en 2021 a été rejetée car la Sous-Préfecture demande que ce changement de nom soit voté en AG.

Aussi, nous mettons au vote le changement de nom de l'association.

Proposition : *Airshot Vincennes* devient le nouveau nom de l'association *Airshot*.

Vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport financier de l'exercice 2021

La trésorière présente le compte de résultats et le bilan de l'exercice 2021.

COMpte DE RESULTAT			
CHARGES			
60 - Achats			12 059,77 €
6010	- Vêtements du club	307,20 €	
6020	- Fournitures consommables	10 075,12 €	
6050	- Autres équipements	526,35 €	
6060	- Équipements pédales	1 137,70 €	
6070	- Matériels, travaux - autres (dont burette)	15,40 €	
61 - Autres charges externes - Services extérieurs			315,07 €
6100	- Abonnement	129,00 €	
614	- Charges locatives et de co-propriété		
615	- Entretien, réparations, maintenance		
6160	- Primes d'assurances	186,07 €	
618	- Documentation, colloques, séminaires, conférences		
62 - Autres services extérieurs			2 227,77 €
621	- Honoraires, Personnel extérieur à l'association		
623	- Publicité, relations publiques, manifestations	207,56 €	
6251 et 55	- Déplacements	345,00 €	
6256 et 57	- Missions, réceptions (restaurant, hôtel...)	314,80 €	
6260	- Frais postaux et télécommunications	684,79 €	
627	- Frais bancaires et assimilés - Autres (stages, formation...)	275,62 €	
63 - Impôts, taxes et versements assimilés			0,00 €
631 et 635	- Emvers l'administration des impôts		
6260	- Emvers d'autres organismes		
64 - Charges de personnel			0,00 €
6411 et 13	- Rémunérations du personnel salarié		
645	- Charges sociales		
6414	- Défraiements adhérents compétiteurs		
6414	- Défraiement encadrement et structure		
65 - Autres charges de gestion courante			4 417,15 €
651	- Redevances pour brevets, licences, SACEM...	500,00 €	
6571	- Bourses accordées aux usagers		
658	- Pourboires, dons		
6586	- Cotisations reversées	3 917,15 €	
6586	- Arbitrage		
6586	- Encadrements (Fédération...)		
66 - Charges financières			0,00 €
661	- Charges d'intérêts		
667	- Charges nettes sur cession de valeurs mobilières		
668	- Autres charges financières		
67 - Charges exceptionnelles			0,00 €
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements			0,00 €
	Total des charges		19 019,76 €
	Solde créditeur de l'exercice = excédent		
	Total général des charges		19 019,76 €

COMpte DE RESULTAT (suite)			
PRODUITS			
70 - Vente de produits finis, prestations de service, marchandises			6 969,40 €
7010	- vente produits finis	120,00 €	
7060	- vente de marchandises	6 849,40 €	
707	- vente de marchandises		
708	- autres produits des activités annexes (dont burette...)		
7090	- Rbt annulation prestations		
74 - Subventions			500,00 €
Fonctionnement	- état Aides à l'emploi - état Hors aides à l'emploi - département - commune - autres		500,00 €
Exceptionnelles	- état - département - commune - autres		
75 - Autres produits de gestion courante			10 618,00 €
754	- collectes		
756	- cotisations + licences	10 618,00 €	
76 - Produits financiers			0,00 €
764	- revenus des valeurs mobilières de placement		
768	- autres produits financiers		
77 - Produits exceptionnels			0,00 €
7713	- libéralités reçues		
778	- mari festation, stages		
778	- promotion, communication, publicité		
778	- autres		
78 - Reprises sur amortissements et provisions			0,00 €
	Total des produits		18 087,40 €
	Solde débiteur de l'exercice = perte		
	Total général des produits		18 087,40 €
	<i>Rappel du total général des Charges</i>		19 019,76 €
	RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		-932,36 €

Le résultat de l'exercice, dont le montant est inhabituellement négatif, s'explique par la mise en place début 2021 d'une subvention régionale appelée plan de sauvegarde des clubs sportifs franciliens. Pour le golf, c'est la ligue qui a été chargée de collecter les dossiers et de les transmettre à la région. Nous avons réalisé 900€ de dépenses de fonctionnement et 600€ de dépenses d'investissement qui peuvent nous être remboursées par ce mécanisme. Nous avons

transmis notre dossier ainsi que toutes les factures justificatives à la ligue dès le mois d'avril et n'avons pas de réponse sur la validation de nos factures et le versement de la subvention. Aux dernière nouvelle, la ligue aurait transmis début décembre les dossiers à la qui les a examinés en commission le 10 décembre. Nous n'avons toujours pas de retour à cette date. Aussi, nous ne pouvons faire mention de cette subvention dans les comptes 2021 et encore moins de son montant. Nous la faisons donc figurer pour un montant de 1000€ dans le budget prévisionnel de 2022.

Ce budget prévisionnel est établi à partir des résultats 2021 et des prévisions d'évolution pour la saison 2022

BILAN DE L'EXERCICE		BUDGET PREVISIONNEL 2022 - (hors subventions municipales et départementales)	
Nom de l'association :			
<i>Arrêté du présent bilan au 31/12/2021</i>			
ACTIF			
Immobilisations			
Stocks et en cours			
Créances	0,00 €		
Subvention à recevoir			
Autres créances			
Valeurs mobilières de placement*			
Disponibilités	3 702,68 €		
Compte bancaire	2 230,27 €		
Livret épargne	1 472,41 €		
Caisse			
Charges constatées d'avance			
Total actif	3 702,68 €		
PASSIF			
Fonds associatifs et réserves	1 793,09 €		
Fonds associatifs (en caisse au 1er jour de l'exercice)	2 725,45 €		
Résultat de l'exercice**	-932,36 €		
Réserves			
Dettes	0,00 €		
Dettes financières			
Dettes fiscales et sociales			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	1 909,59 €		
Total passif	3 702,68 €		
		70 - Vente produits finis, prestations de service, marchandises	
		7 000,00 €	7 000,00 €
		74 - Subventions	
			2 000,00 €
		Fonctionnement	
		- état	Hors aide à l'emploi
		- état	Aides à l'emploi
		- autres	
			1 000,00 €
		Exceptionnelles	
		- état	
		- autres	(département..., hors commune)
			1 000,00 €
		75 - Autres produits de gestion courante	
			11 000,00 €
		- collectes	
		- cotisations	
			11 000,00 €
		76 - Produits financiers	
			0,00 €
		77 - Produits exceptionnels	
			0,00 €
		Total des produits	
			20 000,00 €
		60 - Achats	
		13 500,00 €	13 500,00 €
		61 - Autres charges externes - Services extérieurs	
		300,00 €	300,00 €
		62 - Autres services extérieurs	
			1 700,00 €
		- Honoraires, Personnel extérieur à l'association	
		- Publicité, relations publiques, manifestations	
		- Déplacements	
		- Missions, réceptions	
		- Frais postaux et télécommunications	
		- Frais bancaires et assimilés	
		- Divers	
			200,00 €
			400,00 €
			500,00 €
			300,00 €
			300,00 €
		63 - Impôts, taxes et versements assimilés	
			0,00 €
		64 - Charges de personnel	
			0,00 €
		- Rémunérations du personnel salarié	
		- Charges sociales	
		- Défraissements adhérents compétiteurs	
		- Défraissement encadrement et structure	
		65 - Autres charges de gestion courante	
		4 500,00 €	4 500,00 €
		66 - Charges financières	
			0,00 €
		67 - Charges exceptionnelles	
			0,00 €
		Total des charges	
			20 000,00 €
		RESULTAT D'EXPLOITATION PREVISIONNEL	
			0,00 €

Vote.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Questions diverses

L'assemblée demande à quoi correspond l'assurance annuelle prise par le club en faisant remarquer que chaque licencié possède une assurance dans le cadre de sa licence.

La trésorière répond que l'assurance comprise dans la licence est individuelle et concerne la couverture du licencié. Le club a besoin de s'assurer pour être couvert dans le cadre des événements qu'il organise.



Airshot Vincennes
Maison des Associations
41, rue Raymond du Temple
94300 VINCENNES
www.golf-airshot.fr

Le président ajoute que des adhésions fin d'année sont proposées lors de la journée des associations afin de permettre aux Vincennois de découvrir le club. Certaines de ces adhésions, sans licence, ne donnent droit qu'aux séances en gymnase pour lesquelles la licence n'est pas nécessaire.

Le président remercie l'ensemble des participants et lève l'assemblée générale à 20h45.

Réunion du Comité Directeur

Le Comité Directeur se réunit à 20h50.

Il décide à l'unanimité de ne pas confier de tâche particulière à Chloé Balut pour 2022 en lui demandant d'être attentive au mode de fonctionnement de club afin de pouvoir choisir un domaine d'intervention en toute connaissance de cause pour 2023.

Il acte également le départ d'Isabelle et choisit de ne pas la remplacer au poste de secrétaire. Le secrétariat étant déjà assuré par le président, celui-ci continuera à le faire en 2022.

Il acte enfin les engagements d'Olivier Barrière à réaliser la préparation des compétitions grâce au logiciel RMS pour tous nos Open Airshot Vincennes et à se former sur la nouvelle version, en ligne, qui à terme nous permettra de nous passer de l'ordinateur portable du club.

Il acte également l'engagement de Stanislas Legendre à être co-capitaine de l'équipe qui représente le club en challenge d'Ile de France et à assurer l'acheminement de l'ordinateur portable, des cartes de score et des lots à chacun de nos Open Airshot Vincennes.

Le président s'engage à communiquer ces changements à la sous-Préfecture de Nogent et clôt la réunion à 21h00.

Christel Loitron (Trésorière)

Eric Dimnet (Président)